Travaux à effectuer et délais

2ème année

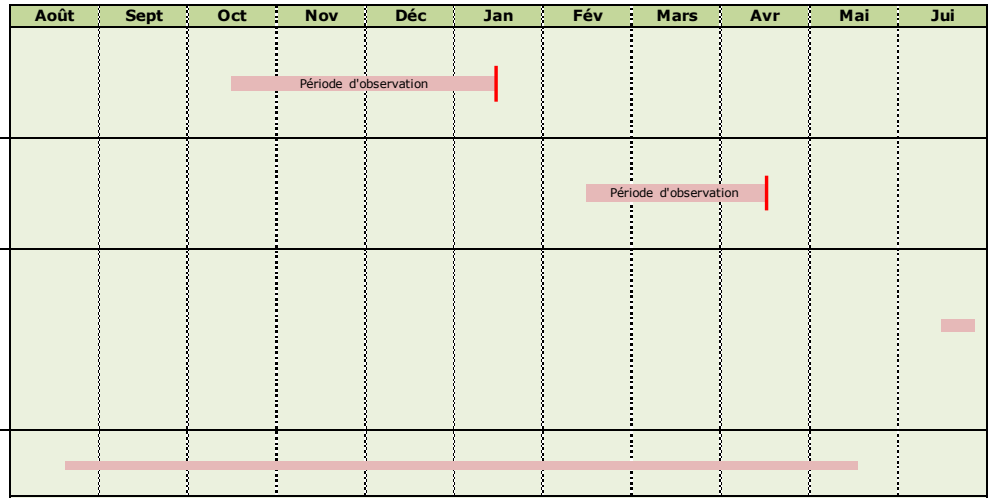

STA 3
Fixation des objectifs au plus tard le 15 octobre
Date de finalisation 15 janvier
Formateur : introduit évaluation dans la BDEFA2 et archive le formulaire d'évaluation finalisé et signé

STA 4
Fixation des objectifs au plus tard le 15 février
Date de finalisation 15 avril
Formateur : introduit évaluation dans la BDEFA2 et archive le formulaire d'évaluation finalisé et signé

UF 2
Fixation des objectifs au plus tard le 15 juin du 2ème année
Délai de réception 15 septembre de la 3ème année

Apprenti(e) : envoie l'original avec les corrections des formateurs et le formulaire signé par courrier à l'intervenant du programme-cadre

Formateur : introduit évaluation dans la BDEFA2 et archive le formulaire d'évaluation finalisé et signé

Travaux préparatoires (TP)
Délai d'envoi 3 semaines avant le CI respectif
Apprenti(e) : envoie les documents en format pdf à info@ovap-vs.ch (veuillez faire attention à la taille du document pdf)

Secrétariat ovap-vs | c/o Avalua AG | Bahnhofstrasse 9d | 3904 Naters | Tél. 027 922 20 50 | Fax 027 922 20 59 | info@ovap-vs.ch | www.ovap-vs.ch